

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LORIENT

R E C E P I S S E D E D E P O T

BP 426 - 3 RUE BENJAMIN DELESSERT
56104 LORIENT CEDEX 04
TEL 97 21 01 53 TELECOPIE 97 21 34 83
MINITEL :36 29 22 22 GREFTEL(RCS PRIVILEGES BILANS)

SCP BRANGOULO, DENOEL, JOYEUX, LOUSSE

PARC D'ACTIVITES DE KERHOAS
LARMOR-PLAGE
56260 LARMOR-PLAGE

V/REF :
N/REF : 88 B 199 / A-655

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LORIENT CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 03/04/95, SOUS LE NUMERO A-655,

P.V. DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16/11/94

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

... CONCERNANT LA SOCIETE

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DE GESTION DES PORTS DE PLAISANCE
ET EQUIPEMENTS PUBLICS DE LOISIRS DU PAYS DE LORIENT
ANONYME D'ECONOMIE MIXTE
HOTEL DE VILLE
LORIENT
56100 LORIENT

R.C.S LORIENT B 344 519 251 (88 B 199)

LE GREFFIER



3 Avril 1995

**S.E.M. DES PORTS DE PLAISANCE ET EQUIPEMENTS
PUBLICS DE LOISIRS DU PAYS DE LORIENT
SELLOR**

AGSS

Société anonyme au capital de 464.800 Francs
Siège social : Hôtel de Ville de LORIENT - BP 244

56321 LORIENT CEDEX

R. C. S. : LORIENT B 344 519 251 - 88 B199 -

=====

**EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 16 NOVEMBRE 1994**

Le Conseil d'Administration de la S.E.M. s'est réuni le 16 Novembre 1994 à 10 heures 30 dans la salle de réunion des bureaux de la Direction Administrative de la SELLOR, à la Villa Margaret à LARMOR-PLAGE (56260), sous la présidence de Monsieur Georges JEGOUZO, Maire de LARMOR-PLAGE, Vice-Président de la S.E.M.

Le registre de présence a été émargé à l'entrée en séance.

I - COLLEGE PUBLIC - COLLECTIVITES TERRITORIALES

a) - DISTRICT DU PAYS DE LORIENT

Sont présents

- . Monsieur Georges JEGOUZO, Maire de LARMOR-PLAGE, Vice-Président de la SEM
- . Monsieur Maurice COUGOULIC
- . Monsieur Maurice MENESGUEN
- . Monsieur Jean-Yves LAURENT, Maire de QUEVEN

Est absent mais représenté

- . Monsieur Armand GUILLEMOT, représenté par Monsieur Maurice MENESGUEN

Sont absents et excusés

- . Monsieur Jacques HENRY
- . Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Maire de LORIENT, Président de la SEM

b) - LA VILLE DE LORIENT

Est présent

. Monsieur Jean BERAUD

c) - LA VILLE DE LARMOR-PLAGE

Est présent :

. Monsieur René ROUARCH

II - COLLEGE PRIVE

Est présent

. Le Crédit Mutuel Maritime, représenté par Messieurs Yves MORIO et André GAUDIN

Sont absents et excusés

. Monsieur Olivier de BAILLIENCOURT
. Monsieur Jean BERGE ANDREU
. La CISE OUEST

III - ASSISTENT EGALEMENT A LA REUNION

. Monsieur Loic RIHOUAY, Directeur de la SELLOR
. Monsieur Albert GIOVANELLI, Secrétaire Général du District du Pays de LORIENT
. Mademoiselle LE MOUEL, représentant Monsieur Etienne COLIN, Commissaire aux Comptes de la SELLOR
. Monsieur Denis AILLET, Chef Comptable de la SELLOR
. Monsieur Jean-Marie DENOEL, Avocat

**

Monsieur Georges JEGOUZO est nommé Président de séance.

Monsieur Le Président constate que le nombre des administrateurs physiquement présents étant de 7 dont 6 représentants les Collectivités territoriales, le quorum est atteint.

Le Conseil peut, par conséquent, valablement délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'Administration en date du 24 Mai 1994 est adopté à l'unanimité.

Puis, le Conseil délibère sur les questions figurant à l'ordre du jour :

- * Comptes prévisionnels 1994 et 1995
- * Etudes de gestion
- * Tarifs 1995
- * Intéressement du personnel
- * Constatation du décès de Madame Michelle HERVE, représentant la Ville de LARMOR-PLAGE au Conseil d'Administration de la SELLOR
- * Constatation de la nomination de Monsieur René ROUARCH en qualité de délégué représentant la Ville de LARMOR-PLAGE
- * Changement de représentant permanent du Crédit Maritime Mutuel
- * Acquisition de la licence IV du Bar "Le Tikelen"
- * Salon Nautique

*

Le Conseil passe alors à l'examen des questions figurant à l'ordre du jour :

V - CONSTATATION DU DECES DE MADAME MICHELLE HERVE - CONSTATATION DE LA NOMINATION DE MONSIEUR RENE ROUARCH EN QUALITE DE DELEGUE REPRESENTATION LA VILLE DE LARMOR-PLAGE

Le Conseil prend acte du décès de Madame Michelle HERVE survenu voici peu, à la suite d'une longue maladie.

Monsieur Georges JEGOUZO, au nom du Conseil tout entier, adresse ses sincères condoléances à la famille de Madame Michelle HERVE.

Le Président rappelle que le Conseil Municipal de LARMOR-PLAGE s'est réuni le 6 Septembre 1994 afin de pourvoir au remplacement de Madame Michelle

HERVE, en qualité de déléguée représentant la Ville de LARMOR-PLAGE auprès du Conseil d'Administration de la SEM.

Le Conseil Municipal a décidé de nommer Monsieur René ROUARCH en qualité de délégué représentant la Ville de LARMOR-PLAGE en remplacement de Madame Michelle HERVE. Monsieur René ROUARCH assurera les fonctions dévolues au délégué représentant d'une collectivité territoriale, conformément à la loi et aux statuts.

Le Conseil d'Administration prend acte de cette nomination.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait des présentes afin de procéder aux formalités de publicité auprès du Tribunal de Commerce de LORIENT.

VI - CONSTATATION DU CHANGEMENT DE REPRESENTANT PERMANENT DU CREDIT MARITIME MUTUEL

Lors de la constitution du Conseil d'Administration, le Crédit Maritime Mutuel s'est vu attribuer un mandat d'Administrateur.

Pour exercer les prérogatives attachées à celui-ci, le Président du Crédit Maritime Mutuel avait désigné aux fonctions de représentant permanent, conformément à la loi du 24 Juillet 1966 sur les sociétés commerciales, Monsieur Yves MORIO, né le 24 Octobre 1950 à LE BONO (56400 AURAY), demeurant au lieudit "Le Menelty" à LE BONO (56400 AURAY).

Monsieur Yves MORIO étant nommé en dehors de LORIENT, a été remplacé au poste de représentant permanent du Crédit Maritime Mutuel au Conseil d'Administration de la SELLOR, par :

- Monsieur André Ignace GAUDIN
Né le 30 Mars 1950 à PLOURAY
De nationalité française
Demeurant à LORIENT (56100) - 121, rue de la Villeneuve.

Suivant décision émanant du Directeur Général de la Caisse Régionale du Crédit Maritime Mutuel du Morbihan et de la Loire Atlantique, Monsieur Jean-François ETOUBLEAU en date du 8 Novembre 1994.

A compter du présent Conseil, c'est donc Monsieur André GAUDIN qui exerce les fonctions de représentant permanent du Crédit Maritime Mutuel auprès du Conseil d'Administration de la SEM.

Le Conseil à l'unanimité prend acte de cette modification.

Puis le Conseil d'Administration poursuit son ordre du jour qui compte le point suivant :

CLOTURE DE LA SEANCE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et un autre administrateur

Pour le Président de la Société
Le Secrétaire

G. Mounie



Caisse Régionale du Morbihan et de la Loire-Atlantique

N/ Réf :

V/ Réf :

le

08 Novembre 94

ATTESTATION

Je soussigné, Jean-François ETOUBLEAU, Directeur de la Caisse Régionale de CREDIT MARITIME du Morbihan et de la Loire-Atlantique, certifie que Monsieur André GAUDIN est nommé, en qualité de représentant du Crédit Maritime Mutuel, Administrateur de la SEM SELLOR.

Fait pour valoir ce que de droit.

